



CERCLE INTERNATIONAL POUR LA PROMOTION DE LA CREATION

ONG de l'Ecologie et de Développement Durable

*Récépissé de Déclaration N° 003/RDD/F35/BAPP du 4 août 1992
Arrêté N° 00160/A/MINATD/DAP/SDLP/SONG du 22 octobre 2008
portant agrément du CIPCRE au Statut d'ONG*

DIRECTION GENERALE : B.P. 1256 Bafoussam-Cameroun
Tél (237) 694 03 30 42

E-mail : cipcre_dg@cipcre.org ; Site web : <http://www.cipcre.org>

Mouvement Interreligieux pour la Paix et le Développement Holistique (MIRPADH) Campagne de plaidoyer 2019 sur le thème « Vivre ensemble dans la tolérance politico-ethnique »

Sur l'initiative du Cercle International pour la Promotion de la Création (CIPCRE), de hauts dignitaires, représentants des partis politiques, des communautés ethniques et tribales, des confessions religieuses et de la sagesse ancestrale, des organisations de la société civile et des médias, réunis dans le cadre du Mouvement Interreligieux pour la Paix et le Développement Holistique (MIRPADH - 2019) ont engagé, du 8 au 19 décembre 2019 à Bafoussam, Foumban, Douala et Yaoundé, des réflexions et des actions pour contribuer à la lutte contre toutes les formes d'expression tendant à restreindre les droits des personnes qui expriment des idées contraires à celles des autres en les confinant à des ethnies et en développant vis-à-vis d'elles une adversité injustifiable.

- **Rappelant** que chaque individu doit reconnaître et accepter la différence et la diversité comme inhérentes à la création et à l'existence ;
- **Reconnaissant** que sur le plan ethnique, plus de 240 groupes s'expriment en autant de langues, cohabitent sur l'ensemble du territoire national tout en ayant en partage les deux langues officielles du pays que sont le français et l'anglais ;
- **Reconnaissant** aussi que plus de 300 partis politiques légalisés concourent à l'expression du suffrage dans le contexte actuel de démocratisation ;
- **Reconnaissant** enfin que différents courants religieux et spirituels y compris les chrétiens, les musulmans, les adeptes des religions traditionnelles, les animistes et libres penseurs exercent leur magistère sans contraintes ni restrictions dans notre Etat qui se veut laïc ;
- **Saluant** l'effort des Camerounais et des Camerounaises à ne pas se laisser emporter par des manipulations de toutes sortes dont les conséquences peuvent être fatales pour notre pays ;
- **Prenant acte** qu'une loi contre le tribalisme est en cours d'adoption au niveau du parlement, laquelle devra conduire à l'introduction du motif d'outrage à tribu dans le code pénal, ce qui sera une avancée significative dans la réduction du phénomène du tribalisme ;

CIPCRE-Cameroun
B.P. 1256 Bafoussam
Tél. : (237) 694 02 14 74
E-Mail: cipcre_cameroun@cipcre.org

CIPCRE-Bénin
B.P. 287, Porto-Novo
Tél (229) 97 63 77 87
E-Mail : cipcre.benin@cipcre.org

Bureau de Liaison de Yaoundé
B.P. 15059, Yaoundé
Tél. : (237) 222 23 75 92 ; 699 68 95 14
E-mail : cipcre.ccs@cipcre.org

- **Préoccupés** par le fait que le repli identitaire prend des proportions grandissantes, que les problématiques d'autochtonie et d'allochtonie encombrant les débats publics alors même que les couples mixtes sont de plus en plus nombreux du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest de notre pays ;
- **Constatant** que des actes de violence ont été perpétrés dans certaines localités de notre cher et beau pays sur des ressortissants d'autres contrées nationales sans que les raisons évoquées soient fondées.

Le MIRPADH 2019 recommande

Au Gouvernement

- Qu'à défaut de supprimer les concepts d'autochtonie et d'allochtonie dans la Constitution du Cameroun, qu'une définition opérationnelle consensuelle et nationale soit donnée à ces notions ;
- Que l'article 246 du projet de loi en cours d'examen portant Code des Collectivités territoriales, qui évoque la qualité « d'autochtone de la Région » comme condition d'éligibilité des futurs Maires des Communes de villes, soit reformulé en intégrant des exigences qui promeuvent davantage l'intégration nationale ;
- Que les compétitions politiques soient encadrées par une application saine, objective et sans discrimination quelconque des diverses lois qui les régissent (lois électorales, lois sur la liberté d'association, etc.) ;
- Que le principe du brassage culturel s'inscrive dans la stratégie des affectations des agents de l'Etat de sorte que les hauts commis de l'Etat ne se retrouvent pas en situation de responsabilité et de pouvoir prioritairement dans leur collectivité d'origine.

Aux formations politiques

- D'intensifier la formation de leurs militants sur la base de leur idéologie et programme politiques dans lesquels la culture du patriotisme devrait occuper une place de choix ;
- De poursuivre leur stratégie d'implantation sur toute l'étendue du territoire national.

Aux institutions universitaires et académiques

- De densifier leurs efforts d'offrir à notre jeunesse une formation qui la prédispose à une meilleure perception de l'identité nationale et à développer des armes pour faire face aux défis actuels de replis ethniques ;
- De documenter les faits historiques nationaux présentant la double réalité de la cohabitation au Cameroun avec d'une part une population à la base totalement acquise au vivre-ensemble et d'autre part une classe politico-administrative instrumentalisant l'ethnie dans le cadre des compétitions politiques et professionnelles.

Aux institutions religieuses

- De prêcher l'unité du Peuple de Dieu et de la traduire en actes par-delà les différences politiques et ethniques ;
- De redoubler d'effort pour mieux se connaître et coopérer en vue du partage des valeurs qui les unissent derrière les barrières doctrinales.

Aux médias publics et privés

- De former leurs journalistes à la tolérance politico-ethnique dans toutes ses dimensions et particulièrement dans sa dimension communicationnelle ;
- D'éduquer les populations à s'accepter et à se respecter mutuellement dans la responsabilité réciproque ;
- De créer et de multiplier des programmes et espaces rédactionnels promouvant les vertus du vivre-ensemble tout en se distanciant des discours de haine qui peuvent s'y développer et en faisant barrage à la manipulation et à l'instrumentalisation auxquelles ils sont exposés.

Aux acteurs de la société civile

- De promouvoir l'éducation politique des populations, notamment les jeunes, à travers la vulgarisation des valeurs civiques et patriotiques, qui favorisent leur pleine participation aux processus électoraux, compte tenu du souhait profond de la grande majorité des camerounais et des Camerounaises de vivre ensemble dans la tolérance politico-ethnique.

Pour terminer, les partenaires du MIRPADH s'engagent à multiplier les campagnes de mobilisation et de sensibilisation itinérantes pour promouvoir le vivre ensemble, la cohésion sociale et le bonheur partagé.

Fait à Yaoundé, le 20 décembre 2019

Pour le MIRPADH,

Le Directeur Général du CIPCRE



Rév. Dr. Jean-Blaise Kenmogne, PhD
Docteur en Droits de l'Homme

Les partenaires du MIRPADH, édition 2019 :

- Conseil Supérieur Islamique du Cameroun (CSIC) ;
- Association Camerounaise pour le Dialogue Interreligieux (ACADIR) ;
- Commission du Dialogue Œcuménique et Interreligieux du Diocèse d'Edéa ;
- Agir pour la Renaissance (AREN) ;
- Centre Africain pour la Démocratie et la Gouvernance (CADEG)
- Dynamique Mondiale des Jeunes (DMJ) ;
- Association Internationale pour la Paix et le Développement en Afrique (IAPDA/AIPDA) ;
- Réseau Camerounais des Organisations de Droits de l'Homme (RECODH) ;
- Union Panafricaine de Bâtisseurs de Paix (UPABP) ;
- Zenü Network ;